

Fiche technique

NOV' CREME A RECURER

Code : NOVCR

Spécial inox et émail

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide crémeux
Couleur : ivoire
Odeur : citronnée
pH à l'état pur : $10,5 \pm 0,5$
Densité à 20°C : $1,225 \pm 0,025$
Solubilité : miscible à l'eau

Conditionnements :

Carton 12 x 1L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 29/03/2010
Date de révision 2 : 03/04/2015

EUROCHIMIC-SOCHIPHRM
Enseigne ELCOPHARMA
20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne
Tél: (0)3.86.87.63.63
Fax : (0)3.86.87.35.35
info@elcopharma.com
www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Tensio-actif anionique
- Tensio-actifs non ioniques
- Polymère acrylique
- Carbonate de calcium
- Composition parfumante
- Conservateur

USAGES ET PROPRIETES

NOV' CREME A RECURER ravive, sans crainte de rayer, le brillant des surfaces :

- Emailées (lavabos, douches, baignoires, éviers, carreaux de faïence, etc.),
- En inox.

NOV' CREME A RECURER est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Etaler la crème à récurer à l'aide d'une éponge humide. Frotter modérément puis rincer à l'eau potable.
Essuyer avec un chiffon propre et sec.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
 Etiquetage
 Etiquetage additionnel : **EUH 210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
 Soumis

CODE DOUANIER

3405.40.00